



1 Carte d'identité

Points clés

- 4^{ème} OPCA de Branche, 6^{ème} OPCA au niveau national
- Le paritarisme : une valeur essentielle
- Un pilote au service des priorités et des projets innovants de la Branche
- 3 missions complémentaires pour des services à forte valeur ajoutée
- Une organisation axée sur la performance

4^{ème} OPCA de Branche, 6^{ème} OPCA au niveau national

Le FAFIEC a été créé en 1989 par les partenaires sociaux des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils, rejoints en 2001, par les métiers de l'Internet.

Au quotidien, les équipes techniques accompagnent les entreprises dans deux directions :

→ adapter les connaissances et savoir-faire face à un environnement en constante évolution ;

→ équilibrer leurs exigences de compétitivité avec les besoins et les aspirations des salariés.

Ceci, dans le cadre des priorités fixées par la Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la Branche.

Le paritarisme : une valeur essentielle

Le FAFIEC est géré par les représentants de 7 organisations patronales et syndicales :

→ SYNTEC (Fédération des syndicats des sociétés d'études et de conseils) et CICF (Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France) ;

→ CFDT-F3C, CGT, FEC-FO, FIECI-CFE-CGC, SICSTI-CFTC.

Objectif du paritarisme : une représentation équitable des intérêts des employeurs et des salariés dans les processus de décision. Les partenaires sociaux définissent la politique de formation de la Branche dans différentes instances : le Conseil d'administration (CA), les Comités permanents et les Commissions.

Un organisme paritaire au service de la Branche

Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) de l'ingénierie, de l'informatique, du conseil, des foires, salons, congrès et événements et de la traduction, le FAFIEC est chargé de :

- collecter et gérer les contributions formation des entreprises ;
- financer les actions de formation, de bilan de compétences et de validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- conseiller, informer et accompagner entreprises et salariés sur la formation professionnelle continue et le développement des compétences.

Géré par les partenaires sociaux (organisations patronales et syndicales) de la Branche de l'économie de la connaissance, le FAFIEC agit au service d'une politique de formation ambitieuse construite au bénéfice de près de 50 000 entreprises et plus de 656 000 salariés du secteur.

Bon à savoir

- Le FAFIEC en chiffres, c'est :
- plus de 211 millions d'euros collectés
 - plus de 112 000 salariés bénéficiaires
 - plus de 6 millions d'heures de formation financées

Bon à savoir

Les membres du CA du FAFIEC interviennent activement au sein de :

- 3 Comités permanents, « organisation et qualité », « juridique, finances et audit », « ressources humaines et rémunérations », afin d'éclairer les décisions du CA ;
- 2 commissions formation, « Plan » et « professionnalisation », pour orienter la politique de gestion et de financement du FAFIEC et instruire les dossiers de formation des entreprises.



Connaître le FAFIEC

1 Carte d'identité Un organisme paritaire au service de la Branche

En direct du terrain

Un pilote au service des priorités et des projets de la Branche

Le FAFIEC participe à la construction de la politique de formation de la Branche, en collaboration avec l'OPIIEC, observatoire des métiers et des compétences de la profession, dans le cadre des orientations définies par les partenaires sociaux.

L'OPCA met ainsi en œuvre des projets innovants au bénéfice des entreprises et des salariés : actions collectives, thématiques prioritaires, accompagnement personnalisé TPE (très petites entreprises), accompagnement VAE (validation des acquis de l'expérience)...

3 missions complémentaires pour des services à forte valeur ajoutée

1/ Mutualisation des ressources formation. Le FAFIEC optimise la redistribution des fonds collectés auprès des entreprises adhérentes pour répondre à leurs besoins de formation. Et ce, dans le respect de critères de gestion stricts et transparents.

2/ Conseil et accompagnement de proximité. Le FAFIEC se mobilise au quotidien pour informer et conseiller petites et grandes entreprises sur les solutions pédagogiques et financières au plus près de leurs besoins.

3/ Ingénierie de formation. Le FAFIEC développe et pilote des projets ambitieux aux niveaux national et régional destinés à maintenir, accroître et faire évoluer les compétences et les qualifications professionnelles.

En cours d'année, un besoin particulier de formation est exprimé par plusieurs professionnels de l'Informatique et du Conseil : l'environnement de l'achat de prestation intellectuelle a nettement évolué, l'acheteur est devenu omniprésent dans le cursus d'achat et ses compétences doivent être renforcées.

Un groupe de travail composé de plusieurs experts de la Branche est chargé de rédiger le cahier des charges d'une action de formation ciblée : objectifs pédagogiques, programme, publics... Le FAFIEC réalise ensuite un important travail d'ingénierie de formation jusqu'à la présélection des prestataires interrogés. Enfin, le choix définitif des prestataires est effectué par un comité de pilotage paritaire et validé par la CPNE de la Branche.

Traduction concrète : l'action collective « Négocier avec les services achats » figure dans l'offre de formation financée en priorité par le FAFIEC. Avantages : pertinence par rapport aux besoins émergents en matière de compétences, simplicité d'utilisation, financements renforcés...

Le + du FAFIEC

Un réseau de conseillers formation de proximité, assisté par des analystes, est dédié à l'accompagnement des entreprises.

Une organisation axée sur le service

Une centaine de collaborateurs agissent quotidiennement pour accompagner les projets de formation des entreprises de la Branche. L'organisation repose sur une répartition équilibrée des équipes :

→ 7 antennes régionales pour un conseil de proximité proche des réalités des bassins d'emploi - formation : antennes Nord (située à Lille), Est (située à Strasbourg), Sud-est (située à Lyon), PACA (située à Marseille), Sud Ouest (située à Toulouse), Ouest (située à Nantes) et l'antenne Ile de France gérée par métier (Informatique, Ingénierie, Conseil et Foires & Salons) ;

- Un pôle paiement, au siège ;
- Un pôle projet pour mettre en place les directives des partenaires sociaux ;
- Des services support (comptabilité, systèmes d'information, qualité, ressources humaines, communication...) pour coordonner l'action et renforcer la performance de tous.

Ce qu'il faut retenir

- Au-delà de ses missions traditionnelles d'OPCA, le FAFIEC déploie une politique d'accompagnement en matière de GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), au service des professionnels de la Branche.
- Acteur clé de la politique formation de la Branche, le FAFIEC se mobilise dans des projets innovants portés par les partenaires sociaux fortement impliqués.
- Experts de la formation, les collaborateurs du FAFIEC agissent pour le développement des compétences des entreprises, de la plus petite à la plus grande.

Pour en savoir plus

- Fiche 2 « Services de proximité »
- Fiche 3 « Mutualisation des fonds collectés »
- Fiche 21 « Les actions collectives »
- Fiche 22 « Les thématiques prioritaires »
- Fiche 23 « L'accompagnement personnalisé TPE »
- Fiche 24 « La VAE »
- Site Internet www.fafiec.fr, espace « Nous connaître »

Textes de référence

- Accord constitutif du FAFIEC en tant qu'OPCA du 14 décembre 1994, modifié par l'accord du 17 mai 2005.
- Accord national du 5 juillet 2001 relatif à l'introduction des métiers de l'Internet (étendu le 2 octobre 2002).
- Accord de Branche sur la formation professionnelle du 23 octobre 2008 conclu dans le cadre de la CCN du 15 décembre 1987 des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils (accord étendu - publié au J.O. le 6 mai 2009).
- Accord national du 3 juillet 2008 portant sur la GPEC.